

Castelmaurou le 5 octobre 2010,



A tous les habitants.

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Le 28 septembre 2010, les délégués du conseil syndical DECOSET ont voté à l'unanimité le retrait de la délibération du 17 juin dernier, censée permettre au Président l'achat du terrain prévu pour l'implantation d'une unité de compostage. Leur décision fait suite à un contrôle de légalité de la préfecture de Haute-Garonne et vient clore définitivement un dossier difficile pour la commune.

Je vous rappelle que notre Plan Local d'Urbanisme (règlement du droit des sols) ne permet plus à ce jour ce type d'installations à Castelmaurou.

Je vous confirme que le préfet a pris la décision de ne pas classer ce dossier « projet d'intérêt général » comme le demandait le syndicat DECOSET.

Dès 2008, vos élus municipaux se sont fermement opposés à ce projet mené sans concertation avec les habitants. Aujourd'hui, ils se joignent à moi pour remercier tous ceux qui ont soutenu notre démarche et en tout premier lieu les habitants de Castelmaurou, ceux des villages solidaires et la présidente de l'association « AAEPPEC » ainsi que tous ses membres adhérents.

Vous nous avez tous donné la force et le courage de dépasser chacune des difficultés rencontrées pendant plus de deux ans.

Merci à tous les élus de Garidech, Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Rouffiac Tolosan et plus largement ceux de la communauté de communes du Girou qui se sont associés à notre action pour l'intérêt et le bien de tous.

Merci aux élus de Castelmaurou délégués au syndicat DECOSET qui ont défendu notre position en assemblée.

Mes respects les plus sincères à Monsieur le Préfet de Région et à Madame le secrétaire général pour leur impartialité exemplaire.

Vos élus sont très heureux de vous informer de cette réussite commune mais nous nous devons de rester humbles et notre rôle est aussi de rappeler notre responsabilité individuelle quant à la gestion de tous nos déchets.

Cette prise de conscience est nécessaire pour que chacun de nous participe de manière significative à leur réduction.

Une consommation réfléchie, s'équiper d'un composteur individuel, trier nos déchets et sensibiliser nos enfants sont déjà les premiers actes simples que chacun de nous doit accomplir.

Rappelons que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Avec tout mon dévouement,

Magali SCHARDT
Maire de Castelmaurou.